



2026-071

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 8 juin à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 13 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 01/06/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Sophie PREYNAT, Valérie GAGNE, Nathalie MICHEL, Maribel VALETTE, Nicolas REYMOND, Stéphane MAURIN, Violaine MIRMAND.

Absents : Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON
Rachel MORELL qui a donné procuration à Nathalie MICHEL
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Valérie GAGNE
Nicolas PASTRE qui a donné procuration à Roland SEUX
Alexis LHOSTE qui a donné procuration à Nicolas REYMOND

Secrétaire de séance : Maribel VALETTE

OBJET : Attribution de la subvention au CCAS Comité Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune verse chaque année une aide sous forme de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

Conformément aux crédits inscrits au budget primitif 2026 de la commune, il propose le versement d'une subvention d'un montant de 6 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **DECIDE** de verser la somme de 6 000 € au budget du CCAS ;
- ✓ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026 ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Maribel VALETTE